



644
L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le Sept Mois de Quatre heures devant nous Joseph Jilmer
Adjoint au Maire de la ville d'Oran, officier de l'Etat civil délégué, a comparu
Charles, Baptiste, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans, né le
10 Mars 1820, domicilié à Oran, rue de l'Église, n° 10.
Lequel nous a présenté son enfant du sexe masculin, et nous a déclaré qu'il était né
le 10 Mars courant à Oran heure du jour
de son maternité au Quartier de l'Église
Charles, Baptiste, fils de Louis, âgé de trois ans.
Et qu'il est donné à l'enfant le prénom de Charles, Baptiste
dont acte fait en présence des sieurs
Joseph, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans, né le
10 Mars 1820, domicilié à Oran, rue de l'Église, n° 10.
tous deux domiciliés à Oran, et lecture faite, la comparant au libre
de son
Charles, Baptiste, fils de Louis, âgé de trois ans.

645
L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le Sept Mois de Quatre heures devant nous Joseph Jilmer
Adjoint au Maire de la ville d'Oran, officier de l'Etat civil délégué, a comparu
Charles, Baptiste, fils de Louis, âgé de trois ans, né le
10 Mars 1820, domicilié à Oran, rue de l'Église, n° 10.
Lequel nous a présenté son enfant du sexe masculin, et nous a déclaré qu'il était né
le 10 Mars courant à Oran heure du jour
de son maternité au Quartier de l'Église
Charles, Baptiste, fils de Louis, âgé de trois ans.
Et qu'il est donné à l'enfant le prénom de Charles, Baptiste
dont acte fait en présence des sieurs
Joseph, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans, né le
10 Mars 1820, domicilié à Oran, rue de l'Église, n° 10.
tous deux domiciliés à Oran, et lecture faite, la comparant au libre
de son
Charles, Baptiste, fils de Louis, âgé de trois ans.

646
L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le Sept Mois de Quatre heures devant nous Joseph Jilmer
Adjoint au Maire de la ville d'Oran, officier de l'Etat civil délégué, a comparu
Emile, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans, né le
10 Mars 1820, domicilié à Oran, rue de l'Église, n° 10.
Lequel nous a présenté son enfant du sexe masculin, et nous a déclaré qu'il était né
le 10 Mars courant à Oran heure du jour
de son maternité au Quartier de l'Église
Emile, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans.
Et qu'il est donné à l'enfant le prénom de Emile
dont acte fait en présence des sieurs
Joseph, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans, né le
10 Mars 1820, domicilié à Oran, rue de l'Église, n° 10.
tous deux domiciliés à Oran, et lecture faite, la comparant au libre
de son
Emile, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans.

647
L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le Sept Mois de Quatre heures devant nous Joseph Jilmer
Adjoint au Maire de la ville d'Oran, officier de l'Etat civil délégué, a comparu
Emile, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans, né le
10 Mars 1820, domicilié à Oran, rue de l'Église, n° 10.
Lequel nous a présenté son enfant du sexe masculin, et nous a déclaré qu'il était né
le 10 Mars courant à Oran heure du jour
de son maternité au Quartier de l'Église
Emile, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans.
Et qu'il est donné à l'enfant le prénom de Emile
dont acte fait en présence des sieurs
Joseph, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans, né le
10 Mars 1820, domicilié à Oran, rue de l'Église, n° 10.
tous deux domiciliés à Oran, et lecture faite, la comparant au libre
de son
Emile, Charles, fils de Louis, âgé de trois ans.